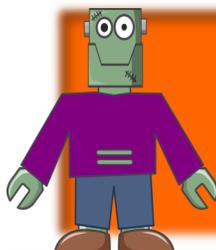




Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE
Actualité

EDITION / N° 69 / OCTOBRE 2020



Halloween 2020



CONCOURS DE COSTUMES

En famille

Inscrivez-vous!



Envoyez votre photo à

viemail@miltonqc.ca

entre le 30 octobre et le 1er novembre 2020

Les photos seront diffusées sur la page
Facebook de la Municipalité

Prix à gagner!

Information et règlements :

www.miltonqc.ca/services_municipaux_loisirs_et_culture

La Municipalité souhaite vous voir célébrer cette fête fort appréciée des petits et des grands de façon sécuritaire en ce temps de pandémie.

Nous vous invitons à bien suivre les recommandations
de la santé publique.

MOT ^{du} MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,



Parlons sécurité, pourquoi ce sujet? Voilà pourquoi. Ces dernières semaines vous avez été nombreux à nous interpeller. Que ce soit pour des arrêts aux intersections non respectés, des excès de vitesse, etc. Nous avons pris connaissance de vos commentaires, plaintes, courriels et des échanges sur les réseaux sociaux. Vos revendications nous interpellent et nous sommes à l'écoute de celles-ci.

Suite à vos demandes, nous avons fait deux sondages en lien avec des problématiques soulevées. Plus particulièrement en août dernier pour les secteurs urbains des rues suivantes; Boulais et Touchette, ainsi que Ménard et Rose-Marie. Les résultats sont publiés dans la présente édition de l'actualité ainsi que sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://miltonqc.ca/services-municipaux/voirie-routes-et-deneigement/>. Un constat nous apparaît évident suite aux réponses et force est d'admettre qu'à la lueur du taux de participation aux sondages et des interventions à faire, vos souhaits sont très divisés.

De plus, nous sommes tous d'accord pour le respect de la signalisation et des règlements qui les légifèrent. Mais comme citoyen responsable, est-ce que nous les respectons? La question se pose. Pour preuve, quand il y a des opérations policières dans nos quartiers résidentiels, ce sont nous citoyens qui habitent ces secteurs, que les policiers de la S.Q. interpellent pour le non-respect des signalisations et règlements en place. Étant président du comité de la sécurité publique de la Haute-Yamaska, j'ai accès aux informations qui me le démontrent.

Je fais donc appel à votre collaboration pour le respect des panneaux d'arrêt et de vitesse sur le territoire de votre municipalité, et ce, pas uniquement dans nos quartiers urbains, mais partout! La Municipalité doit mettre en place, lorsqu'il y a un manque de respect à notre signalisation, des infrastructures de façon temporaire ou permanente qui ne sont pas toujours agréable pour la grande majorité. Plusieurs citoyens doivent en subir les inconvénients au d'une minorité qui ne sait pas bien se comporter.

Je vous réitère que le Conseil est conscient de ces comportements. Nous travaillons à nous assurer avec nos partenaires, dont la S.Q. à voir à ce que la signalisation soit respectée et que nos rues, rangs et autres chemins soient sécuritaires pour nous tous. Nous comptons donc sur votre compréhension habituelle ainsi que sur votre collaboration pour que nous partagions ensemble notre réseau routier de façon sécuritaire.

Vous êtes notre raison d'être

Paul Sarrazin

Résultats des sondages concernant l'installation de mesures sécuritaires dans les rues de Sainte-Cécile.

En août, la Municipalité a envoyé un sondage aux citoyens des rues Rose-Marie, Ménard, ainsi que Boulais et Touchette pour connaître leur choix sur les moyens à prendre pour la sécurité routière de ces rues.

Résultats :

Rues Rose-Marie et Ménard : Nous avons reçu 24 réponses sur 34. Une majorité a voté pour ne pas avoir d'installations. Cependant, il est convenu de maintenir les ralentisseurs temporaires jusqu'à l'automne. La mise en place des éléments de sécurité permanents sera étudiée dans le cadre du budget 2021.

10 Installation de ralentisseurs permanents (dos d'âne) sur les rues Rose-Marie et Ménard

14 Je ne souhaite aucune installation

Rues Boulais et Touchette : Nous avons reçu 11 réponses sur 23. Le conseil a pris connaissance des différentes réponses. Les élus ont décidé de ne pas installer d'arrêts sur la rue Boulais à l'intersection de la rue Touchette compte tenu du résultat du sondage.

0 Installation de deux arrêts à l'intersection de la rue Boulais et Touchette

5 Installation de ralentisseurs permanents (dos d'âne) sur la rue Boulais

1 Installation de deux arrêts et de ralentisseurs permanents (dos d'âne)

5 Je ne souhaite aucune installation

N.B. Lorsque les sondages ont été envoyés, des mesures temporaires de sécurité étaient mises à l'essai.

ORDRE ^{du}JOUR ^{de} L'ASSEMBLÉE

Séance régulière du mardi 13 octobre 2020, tenue au Centre communautaire,
130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19h30

Présences : 7 Absence : 0

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Adoption de l'ouverture de la séance ordinaire du 13 octobre 2020
- 1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 septembre 2020 et celui de la séance extraordinaire du 21 septembre 2020

2. Administration / Ressources humaines / Juridique / Cour municipale

- 2.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses de septembre 2020 et dépôt du rapport mensuel de délégation 538-2015
- 2.2 Approbation des comptes à payer
- 2.3 Autorisation de paiement partiel à Playtec - contrat SCM-2020-34 pour les jeux d'eau au parc des Générations
- 2.4 Autorisation de paiement partiel à J.C. Ostrowski Inc. – contrat SCM-2020-24 pour les travaux d'aménagement paysager des terrains municipaux
- 2.5 Autorisation de paiement partiel à Extra Caramel pour la réalisation de capsules vidéo – SCM-2020-20
- 2.6 Autorisation de paiement à André Paris Inc pour le débroussaillage des fossés 2020 – SCM-2020-10
- 2.7 Adjudication du contrat SCM-2020-38 de gré à gré pour l'achat de mobiliers pour l'entrée des employés au 112 rue Principale
- 2.8 Autorisation de paiement au Centre de Services scolaires du Val-Des-Cerfs (CSSVDC) – transport scolaire 2020-2021
- 2.9 Adoption et dispense de lecture du règlement 612-2020 sur la gestion contractuelle
- 2.10 Adjudication du contrat SCM-2020-36 de gré à gré – Achat et installation de stores pour les fenêtres au 112 rue Principale
- 2.11 Rétrocession du lot 4 031 198 (terrain no. 14) du Parc PME
- 2.12 Procédure de remise en vente du lot 4 031 198 (terrain no. 14) Parc PME
- 2.13 Autorisation de mandat à Me Nancy Brodeur, notaire de la firme Gravel Brodeur Gaudet Leblanc-Lamothe concernant la rétrocession du lot 4 031 198 (terrain no. 14) du Parc PME
- 2.14 Autorisation d'embauche d'un brigadier remplaçant en cas d'absence de la brigadière régulière (Mme Valérie Blanchette)
- 2.15 Fin de probation et embauche de M. Sofiane Fiala au poste de responsable de l'urbanisme
- 2.16 Adjudication du contrat SCM-2020-40 pour l'élaboration d'une politique salariale
- 2.17 Adjudication du contrat SCM-2020-37 de gré à gré pour l'achat d'un commutateur pour le réseau de caméras de surveillance
- 2.18 Autorisation de paiement partiel à LNA pour le contrat SCM-2020-25 – étude environnementale de site phase II, étape III au 169, rue Principale
- 2.19 Autorisation de paiement à Somavrac pour le contrat SCM-2017-03 pour l'épandage d'abat poussière en 2020
- 2.20 Autorisation d'une banque d'heures pour services professionnels en génie civil à Dave Williams – Infrastructure – civil
- 2.21 Autorisation de paiement à Buropro Citation pour l'achat d'un photocopieur pour le 136 rue Principale– contrat SCM-2020-36

3. Travaux publics / Chemins-routes / Bâtiments-terrains

- 3.1 Club 3 et 4 roues comté Johnson – Droit de passage 2020-2021 de véhicules hors route
- 3.2 Adjudication du contrat SCM-2020-18 de gré à gré pour l'achat d'un tracteur
- 3.3 Aliénation du tracteur Kubota 1999 **Point retiré**
- 3.4 Adjudication du contrat SCM-2020-39 de gré à gré à ARRI construction pour l'achat d'un auvent pour l'entrée des employés au 112 rue Principale **Point retiré**

4. Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu

- 4.1 Rapport des permis émis durant le mois de septembre 2020
- 4.2 Adoption et dispense de lecture du règlement 608-2020 – Imposant une taxe spéciale pour le recouvrement des frais relatifs à des travaux de construction, de réparation et d'amélioration des cours d'eau municipaux
- 4.3 Adoption et dispense de lecture du règlement 611-2020 – établissant les normes relatives au service de vidange périodique des fosses septiques des bâtiments assimilables à une résidence isolée
- 4.4 Abrogation de la résolution 2020-05-141 – Nomination des fonctionnaires désignés pour l'application du règlement 604-2020
- 4.5 Nomination des fonctionnaires désignés pour l'application du règlement 611-2020
- 4.6 Dépôt du procès-verbal de la consultation publique et écrite, tenue du 19 septembre au 5 octobre 2020, concernant le projet de règlement 610-2020, amendant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 562-2017, visant à conserver le caractère boisé des terrains situés dans la zone RE-9.1
- 4.7 Adoption et dispense de lecture du règlement 610-2020 – amendant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 562-2017, visant à conserver le caractère boisé des terrains situés dans la zone RE-9.1
- 4.8 Demande de dérogation mineure no. DPDR200162 / Lot 4 281 774
- 4.9 Demande de dérogation mineure no. DPDR200163 / Lot 3 555 573
- 4.10 Demande de dérogation mineure no. DPDR200164 / Lot 3 555 601
- 4.11 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 16 juillet 2020

5. Service communautaire / Culturel / Loisirs / Communication

- 5.1 Adjudication du contrat SCM-2020-42 de gré à gré à Royal Pyrotechnie pour le feu d'artifice pour le 175^e de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton
- 5.2 Autorisation demande de subvention – Fonds « En Montérégie, on bouge »
- 5.3 Autorisation demande de subvention – Programme Nouveaux horizons pour les aînés – Projets communautaires (jusqu'à 25 000.00 \$)

6. Période de questions

7. Levée de la séance

M. Yves Tanguay, Directeur général et secrétaire-trésorier

Bibliothèque en plein air

***** Ouverte jusqu'au 31 octobre.**

La bibliothèque sera fermée durant la saison froide et elle sera de retour au printemps 2021.

Nous n'acceptons plus de dons de livres présentement. Nous vous tiendrons au courant lorsque nous serons prêts à en recevoir à nouveau. Merci à vous tous qui avez contribué. Nous espérons que vous avez apprécié le service de bibliothèque plein air encore cette année. Merci aussi d'avoir respecté les lieux!

SVP Pensez rapporter les livres empruntés d'ici la fin octobre.



RAPPEL récupération piles et cartouches d'encre

La Municipalité récupère les piles et les cartouches d'encre pour vous. Simplement venir les porter à l'Hôtel de Ville durant les heures d'ouverture. Les enfants de l'école primaire Ste-Cécile sont aussi invités à apporter les piles désuètes à l'école. Ils participent ainsi au concours « Récu-Piles » organisé par le comité Agir-Vert.



Pourquoi c'est important de recycler les piles et cartouches d'encre?

Certaines contiennent des produits chimiques toxiques et des matériaux lourds. Réutiliser les matériaux précieux dans ces objets servent à concevoir de nouveaux produits et aide également à réduire le besoin d'extraire du sol des ressources inestimables, mais limitées. En récupérant, vous pensez environnement ! Bravo!

N.B. Nous récupérons aussi les attaches à pain en plastique à l'Hôtel de Ville!



Conférence « À vos frigos »

La conférence a eu lieu mercredi 14 octobre à 19h00, via Zoom. Quelques familles de Sainte-Cécile-de-Milton se sont branchées pour écouter les conseils de Louis-Philippe. Cette conférence a été bien appréciée par les gens présents.

Il est possible de se joindre à un autre groupe si vous avez manqué la rencontre du 14 octobre dernier. Pour trouver un groupe :

<https://jourdelaterre.org/qc/tous-les-jours/programmes/a-vos-frigos/trouvez-une-conference-pres-de-chez-vous/>

INFOS-CITOYENS



Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, on recule l'heure.

Il faudra reculer l'heure pour revenir à l'heure normale.



Profitez-en pour effectuer le changement de pile de votre détecteur de fumée.

L'avertisseur de fumée reste le moyen le plus efficace et le moins dispendieux pour sauver des vies en cas d'incendie, particulièrement s'il se déclare la nuit, à notre insu. Il faut régulièrement vérifier son fonctionnement et remplacer sa pile. Le remplacement de la pile est recommandé lors du changement d'heure.

PENSEZ-Y!



La corporation Les loisirs Ste-Cécile Inc.

Toute la population de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, de plus de 18 ans, est invitée à participer à

L'Assemblée générale de la corporation Les loisirs Ste-Cécile inc.

Date : 9 novembre 2020

Heure : 18 h 00

Endroit :

Centre communautaire

Nous souhaitons impliquer de nouveau les gens de la communauté dans cette corporation qui travaillera entre autres à développer le site du «31 rue Principale» (Activités spéciales, expositions, etc.). Les gens intéressés à s'impliquer doivent communiquer avec Mme Isabelle Martin avant la rencontre afin de bien la planifier et donner la documentation nécessaire. Une petite collation vous sera servie.

Au plaisir de vous rencontrer!

Pour information et inscription à l'Assemblée générale :
viocommunautaire@miltonqc.ca ou 450-378-1942



RAPPEL!

Annulation de toutes les activités et événements pour l'automne 2020 à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Programmation automne 2020

Merci à tous les participants pour votre compréhension à la décision d'annuler les cours d'automne. Soyez assuré que nous travaillons à trouver des idées nouvelles et différentes pour les prochains mois. Si vous avez des suggestions, nous vous invitons à nous les communiquer. Profitez bien de votre automne!

Halloween—Sainte-Cécile

La Municipalité suggère la cueillette des bonbons ce **31 octobre, idéalement entre 15 h 00 et 18 h 00** dans les rues de Sainte-Cécile-de-Milton.

Participez à notre concours photo de costumes d'Halloween en famille!

Informations et règlements :

[www.miltonqc.ca/services municipaux/loisirs et culture](http://www.miltonqc.ca/services_municipaux/loisirs_et_culture)

La cueillette de bonbons pourra avoir lieu pour les enfants. Certaines consignes devront toutefois être respectées. Les mini Miltonais feront du porte-à-porte avec les personnes qui habitent sous le même toit. Les personnes qui décideront de donner des bonbons devront respecter la distanciation de deux mètres avec les enfants qui cogneront à leur porte. Les fêtes pour les adultes sont prohibées.

Nous vous demandons de respecter les consignes de la santé publique. Alors restez informés!

CAMP DE JOUR

Remerciement d'une maman...

Je voulais écrire quelques lignes pour féliciter l'organisation du camp de jour. L'été de mon garçon y fut très agréable et il était très motivé à y aller. Il était toujours impatient de connaître les thématiques qui étaient diversifiées et originales. Il a beaucoup apprécié les nombreuses activités simples et plaisantes telles qu'aller au parc, faire de la cuisine ou celles qui sortaient de la routine telle que Motion ou les jeux gonflables. Malgré la situation de la Covid-19, je me suis toujours sentie en confiance et satisfaite avec l'organisation et l'équipe des moniteurs. L'imagination et l'organisation de tous ceux impliqués dans le déroulement des camps de jour ont clairement démontrées que même en l'absence d'activités organisées extérieures, il est possible d'avoir une saison remplie de succès.

Encore bravo!

Kassandra Dubuc



CORONAVIRUS (COVID-19)

15 OCTOBRE

CONSIGNES À SUIVRE POUR UNE HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ

- ☹ Restreindre la circulation et l'accompagnement des enfants aux membres de leur maisonnée seulement
- ☹ Limiter le circuit de collecte de bonbons au quartier entourant le domicile des participants et ne pas entrer dans les maisons
- ☹ Toujours respecter la distance de 2 mètres avec les autres, porter un couvre-visage et s'abstenir de chanter ou de crier devant d'autres personnes
- ☹ Le lavage des mains est recommandé au besoin, ainsi qu'au retour à la maison

MESURE DE PRÉCAUTION LIÉE AUX FRIANDISES

- ☹ Dans la mesure du possible, les enfants devront récolter les bonbons et friandises placés à un endroit situé à 2 mètres des occupants de la maison visitée

Quebec.ca/coronavirus

Votre gouvernement

Québec



Célébrations 175^e

Sainte-Cécile-de-Milton

Le comité se rencontre depuis déjà quelques mois pour vous préparer une belle programmation, malgré les incertitudes des prochains mois. Vous serez au fait des activités prévues dans les prochaines semaines.

Le lancement de la programmation se fera en décembre 2020.



Un peu d'histoire, d'hier à aujourd'hui...

Restauration du bâtiment patrimonial

En août dernier, nous avons fait un article sur la restauration du bâtiment au 31, rue Principale. Cette ancienne école catholique anglaise, qui a par la suite été longtemps la salle du conseil s'est refait une beauté. Au fil des jours de septembre et d'octobre, ce bâtiment a retrouvé ses couleurs et son charme d'antan. Un petit aménagement paysager sera réalisé dans les prochains jours. La deuxième phase de la restauration se fera en 2021.



Suivi comité Politique Familiale et des Aînés

Le comité s'est réuni le 20 octobre pour faire le suivi du plan d'action adopté en février 2020.

Plusieurs actions ont été réalisées :

- ◇ Réalisation de la page Facebook Municipalité;
- ◇ Diffusions des ressources municipales;
- ◇ Maintenir et bonifier les haltes de repos;
- ◇ Favoriser l'accès aux services municipaux aux personnes à mobilités réduites
- ◇ Etc.



Pour connaître tous les résultats, un résumé sera disponible dans les prochains jours, sur le Site Web : Affaires municipales/Politiques municipales

Maison Gaudette

La maison Gaudette est aussi un autre bel exemple du patrimoine de Sainte-Cécile-de-Milton. Cette maison en pierre située au 234 rue Principale aurait été construite en 1878, selon le contrat de vente entre les frères Jacob et Calixte Gaudette, respectivement sellier et commerçant de Milton.

Calixte Gaudette occupera la maison jusqu'en 1881. Après avoir été louée à quelques locataires, elle est vendue à l'hôtelier Ubald Dansereau en 1888. Puis, le cultivateur Élie Boucher l'achètera en 1898. Elle appartiendra par la suite à la famille Auclair, de 1907 à 1941.

Cette maison toujours bien visible au village est la seule en pierre à Ste-Cécile-de-Milton et s'apparente au style Second Empire. Si on se fie à la photo de la famille Boucher vers 1900, la maison a peu changé de l'extérieur. Le toit, les lucarnes, les doubles fenêtres, les boiserie sont autant d'éléments qui soulignent l'importance patrimoniale que revêt cette résidence.



Résidence Élie Boucher, vers 1900
Coll. Soc. Histoire Haute-Yamaska

Source : Guide du patrimoine bâti de la MRC de la Haute-Yamaska, page 94

INFOS-URBANISME

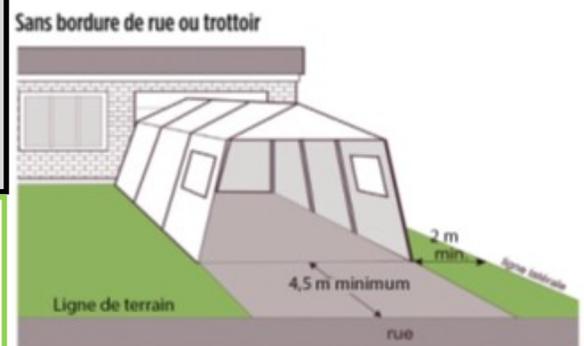
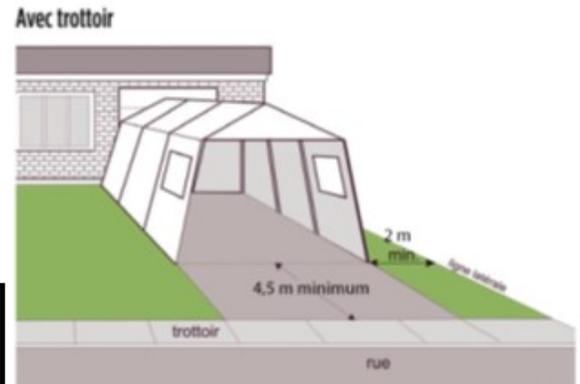
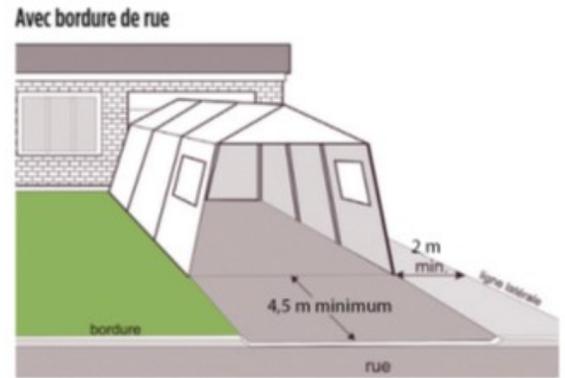
Abris d'autos temporaires

À la suite de la modification du règlement de zonage 560-2017, les abris d'auto hivernaux temporaires, sont autorisés entre 15 octobre 2020 au 15 avril 2021. Ils doivent respecter les distances suivantes :

- ◆ 4.5 m de la bordure de la route ou du trottoir;
- ◆ 4.5 m, de la ligne d'un terrain en cas d'absence de bordure ou de trottoir;
- ◆ 2.0 m des lignes de terrain latérales et arrières.

Pour rappel, le nombre maximal d'abris d'auto autorisés est de deux (2).

Lors de l'achat d'un abri d'auto hivernal, nous vous suggérons d'en choisir un avec fenêtres latérales qui vous permettront d'apercevoir les piétons et les automobilistes. Vos manœuvres de sortie seront alors plus sécuritaires. Notez toutefois que cette suggestion ne constitue pas une exigence de la réglementation municipale.



Nettoyage des ponceaux

Comme chaque année à l'automne, nous avons une accumulation de résidus de sédiments et de feuilles, qui contribue au blocage des ponceaux et à leur mauvais fonctionnement. Ainsi, **nous invitons les propriétaires au nettoyage préventif à la fin de l'automne.** Ceci permettra d'éviter le blocage du ponceau et les dommages au fossé et au pavage de la rue, lors de la crue printanière.

Brûlage des feuilles mortes

Il est interdit à toute personne de faire un feu d'abattis (brûlage de branches, de feuilles mortes ou de matières similaires) à l'intérieur du périmètre urbain et sur les terrains dont la superficie est inférieure à 5 000 m.c. en zone agricole. Dans les autres circonstances, un permis, accompagné de conditions, est nécessaire avant de procéder à un tel feu. Rencontrez le directeur de l'urbanisme et de l'environnement pour en savoir plus à ce sujet.

APPEL D'OFFRES PAR SOUMISSION

Tracteur Kubota 3010

(avec fourches, souffleuse et chargeur)

- Année 1999
 - Motricité : 4 WD
 - Cylindres : 3
 - Carburant : Diesel
 - Puissance moteur : 30 HP
 - Heures d'utilisation : 3 374 heures
 - Condition : Occasion
 - Mise minimale : 11 000\$
 - Vendu sans garantie légale et tel que vu
 - Raison de la vente : achat d'un modèle plus gros
- *** Les personnes intéressées ont la possibilité de venir le voir au garage municipal.

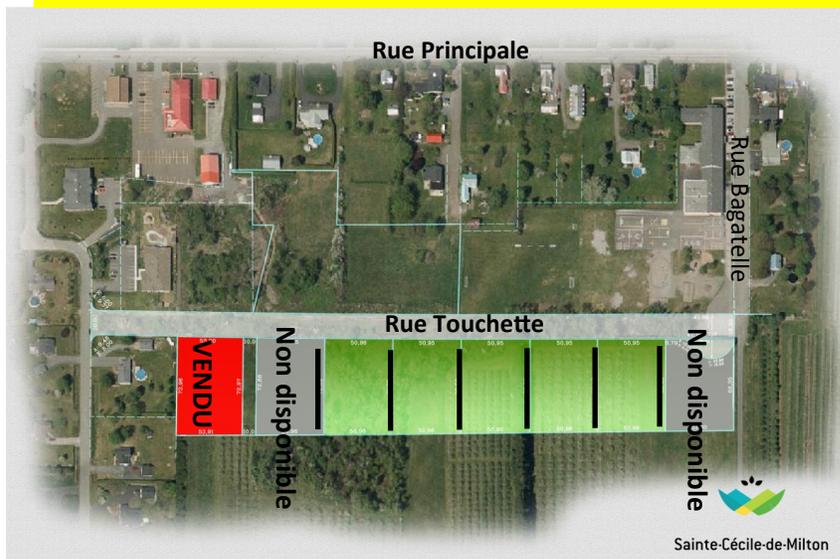
Dépôt des soumissions : au plus tard le 5 novembre, 16 h 00, dans une enveloppe cachetée avec la mention « Soumission achat tracteur ».

Info : Luc Ménard, Resp. des travaux publics, 450-531-6244.

Formulaire de soumission PDF, info et photos:
Site Web www.miltonqc.ca :
services municipaux/appels d'offres

PROJET DOMICILIAIRE – 5 TERRAINS à VENDRE, RUE TOUCHETTE

450-378-1942 direction@miltonqc.ca



NOVEMBRE 2020

1		Retour heure normale
6		Collecte d'ordures ménagères, organiques et collecte de feuilles mortes
9	18 h 00	Assemblée Générale Les loisirs Ste-Cécile inc.—Centre communautaire
9	19 h 30	Séance publique—Centre communautaire
11		Collecte des matières recyclables et organiques
14		Journée mondiale du diabète
18		Collecte d'ordures ménagères et organiques
20		Journée mondiale de l'enfance
25		Collecte des matières recyclables et organiques

PROCHAINE SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 9 NOVEMBRE 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE



**SOYEZ ATTENTIF AUX CHANGEMENTS
POSSIBLES DÙ À LA COVID-19**

Maire Paul Sarrazin	Conseillers et conseillères	
450-378-1942 450 777-6717 maire@miltonqc.ca	Claude Lussier 450 405-3171 Sylvain Goyette 450 777-1346 Sylvain Roy 450 378-6909	Jacqueline L. Meunier 450 378-6809 Johanna Fehlmann 450 777-5629 Ginette Prieur 450 372-6517
Directeur général	Yves Tanguay direction@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 122
Comptabilité, Directeur général adjoint	Pierre-Richard Côté comptabilite@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 123
Loisirs, vie communautaire, communications	Isabelle Martin viecommunautaire@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 126
Urbanisme	Sofiane Fiala urbanisme@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 132
Travaux publics	Luc Ménard travauxpublics@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 133
Soutien direction	France Tremblay soutienmun@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 127
Réception	Karine Lussier mun@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 121

COLLECTES DE FEUILLES MORTES 4 NOVEMBRE 2020

N.B. À cet effet, votre Municipalité n'offre plus de sacs.

Pour la collecte, les feuilles et les résidus verts doivent être placés dans des sacs en papier en bordure de rue ou dans le bac de compostage.

CONCOURS

La Municipalité vous offre la possibilité de recevoir votre prochain compte de taxes par courriel. Pour ce faire, il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : comptabilite@miltonqc.ca. **Vous devez inscrire l'adresse civique de l'immeuble ainsi que le nom du propriétaire.**

Il est important de noter que nous pouvons inscrire seulement une adresse courriel par adresse civique.

Parmi les demandes reçues avant le 15 novembre, nous ferons tirer une carte cadeau de 50\$. Ceux qui ont déjà demandé de recevoir leur compte de taxes par courriel seront également éligibles.

INFOS-MRC

GRANDE MOBILISATION RÉGIONALE CONTRE LA COVID-19

La MRC de La Haute-Yamaska se mobilise contre la COVID-19! À la maison, au travail ou à l'école, chaque personne doit poser **cinq gestes importants** : tousser dans son coude, **se laver régulièrement les mains**, garder la distance de 2 mètres en tout temps, **couvrir son visage** si la distance de 2 mètres n'est pas possible et limiter ses déplacements. Pas question d'une deuxième vague chez nous! On le fait pour soi, nos proches, nos amis, nos collègues, nos voisins. On le fait pour retrouver une vie normale le plus vite possible.

On continue de se protéger!



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage (si moins de 2 mètres)



Limitez vos déplacements

Québec.ca/coronavirus

1-877-644-4545

Le partage de la route

Concentrée particulièrement au printemps durant la période des semis et à l'automne durant la période des récoltes, la présence de machineries agricoles sur les routes demande d'adopter un comportement sécuritaire et respectueux.



Le producteur qui conduit de la machinerie agricole, souvent imposante, respecte de nombreuses règles et fait attention de manœuvrer avec précaution. Il est important également que les autres usagers de la route se montrent compréhensifs et prudents en suivant, croisant ou dépassant de la machinerie agricole.

Ce partage de la route représente un défi pour tous et demande une grande vigilance pour les agriculteurs qui n'ont pas d'autre choix que d'emprunter la voie publique pour se déplacer d'un champ à un autre. Patience, prudence et compréhension mutuelle doivent être la règle d'or.

Une initiative de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l'agglomération de Longueuil, soutenue par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)